





a) Type de culture	Préciser	Surfaces en ha
Grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, cultures énergétiques...)		
Cultures fruitières (arboriculture, fruits rouges...)		
Horticulture		
Maraichage		
Viticulture		
Autres cultures spécialisées (tabac, houblon...)		

  

b) Type d'élevage	Effectif total

Préciser le type : Bovin viande, bovin lait, bovin mixte, ovin, caprin...

### CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Dispositif concerné de la mesure 121 (Modernisation des exploitations agricoles : autres dispositifs d'aide à la modernisation)

- (\*)  dispositif 121-C6 : Aides aux cultures spécialisées  
 (\*)  dispositif 121-C7 : Aides à la diversification de la production agricole  
 (\*) cocher la case correspondante

b) Localisation du projet :  Identique à la localisation du demandeur

Sinon, veuillez préciser l'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_| |\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

c) Nature et descriptif succinct du projet (présentation synthétique de l'opération, objectifs)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

(\*) L'ensemble de ces éléments destiné à la saisie informatique dans OSIRIS devra se limiter à 5 lignes maximum. Le demandeur joindra un descriptif technique détaillé de présentation dans son dossier de demande de subvention (cf. listes des pièces justificatives à fournir)

d) Critères d'éligibilité : indicateurs qualitatifs

➤ Toutes activités

-Données relatives à la main d'œuvre : nombre d'UTH avant et après projet :

	Hommes		Femmes		Nombre d'UTH	
	Avant projet	Après projet	Avant projet	Après projet	Avant projet	Après projet
Non salariés						
Salariés sous CDI						
Salariés sous CDD						
Total						

- Votre projet a-t-il pour effet de réduire la pénibilité du travail ?  
 Oui  Non  Temps de travail gagné estimé (en heures/jour) :

- Avez-vous souscrit des mesures agro-environnementales (MAE, CTE, CAD) dont le contrat est encore en cours à ce jour ou envisagez-vous de souscrire de nouvelles MAE territorialisées (MAET) mises en place pour la période 2007-2013 ?  
 Oui  Non  Si oui précisez l'année et le type de mesure :

- Votre projet est-il intégré dans une démarche globale de type diagnostic agro-environnemental ?  
 Oui  Non  Si oui précisez :

- Votre projet est-il intégré dans une démarche globale de type diagnostic énergétique ?  
 Oui  Non  Si oui précisez :

- Votre exploitation est-elle qualifiée au titre de l'agriculture biologique ?

Oui  Non  Si oui précisez :

- La production et les produits issus de l'activité d'élevage sont-ils sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) tels que : label rouge, Appellation d'origine protégée (AOP), Identification géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), agriculture biologique ou sous certification de conformité :... ?

Oui  Non  Si oui précisez :

- Etes-vous ou serez-vous, après réalisation de votre projet, adhérent à un réseau collectif de vente de produits agricoles (ex : Bienvenue à la ferme...)?

Oui  Non  Si oui précisez :

-Votre exploitation procède-elle à la valorisation de la biomasse en vue de la production d'énergie ?

Oui  Non  Si oui précisez :

### ► Activités élevage :

-Des innovations technologiques sont-elles introduites par votre projet sur l'exploitation ? :

- Utilisation de bio-matériaux :

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

- Système de traitement alternatif des effluents :

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

- Amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment et/ou utilisation d'énergie renouvelable :

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

-Votre projet modifie-t-il votre système d'élevage en vue d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des animaux (au-delà des normes réglementaires) ?

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

-Votre projet d'investissement s'intègre-t-il dans une démarche qualité ?

- Votre exploitation est qualifiée au titre d'une charte de bonnes pratiques d'élevage

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

- Votre projet répond-il à une charte paysagère et/ou avez-vous recueilli un conseil en architecture (CAUE, autres structures) ?

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

- Pouvez-vous nous indiquer l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de votre projet ?

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet (en ha)
Prairies permanentes		
Cultures fourragères		

- Après réalisation de votre projet, les fosses de stockage des effluents (purin, lisier, eaux blanches et vertes) seront-elles couvertes ?

Oui complètement  Oui partiellement  Non

Si oui, un système de récupération des émissions de gaz à effet de serre est-il prévu ? : Oui  Non

Si oui, une valorisation énergétique des gaz récupérés est-elle prévue ? : Oui  Non

### ► Activités cultures végétales :

- Votre projet d'investissement induit-il une modification de votre système d'exploitation ?

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

- Votre exploitation est-elle engagée dans une démarche de type ferti-mieux ?

Oui  Non

- Votre exploitation est-elle engagée dans une démarche de type phyto-mieux ?

Oui  Non

### ► Spécificité CUMA

- Votre projet permet-il de diminuer l'impact sur l'environnement de l'activité agricole ?

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

- Votre projet permet-il d'améliorer la sécurité du travail ?

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

- Votre projet favorise-t-il la diffusion de nouvelles technologies ?

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

- Votre projet répond-il à une augmentation du nombre d'adhérents ?

Oui  Non  Si oui précisez : \_\_\_\_\_

**e) Investissement projeté**

Libellé de l'investissement projeté	Type de matériel ou nature de l'investissement (dans le cas d'un bâtiment, préciser si la construction est en bois) Fournir un récapitulatif détaillé de toutes les dépenses et les devis ou estimatifs correspondants	Montant prévisionnel en € <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> TTC <sup>(1)</sup>														
<b>1) Aides aux cultures spécialisées (121-C6)</b>																
Equipements liés à la production (serres, tunnels...) et au conditionnement																
Systèmes d'irrigation économes en eau																
Achats de plants mycorhizés certifiés issus de pépinières agréées (trufficulture) Achats de ruches																
<b>2) Aides à la diversification de la production (121-C7)</b>																
Pour ce dispositif, précisez obligatoirement la <b>date de création</b> de l'activité de diversification objet de la demande d'aide	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td> _ </td><td> _ </td><td>/</td><td> _ </td><td> _ </td><td> _ </td><td> _ </td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td>MM</td> <td colspan="3">/AAAA</td> </tr> </table>	_	_	/	_	_	_	_				MM	/AAAA			
_	_	/	_	_	_	_										
			MM	/AAAA												
Equipements liés à la production (serres, tunnels...) et au conditionnement																
Systèmes d'irrigation économes en eau (hors PVE et mesures serres Viniflor)																
Achats de plants mycorhizés certifiés issus de pépinières agréées (trufficulture) – Achats de ruches																
<b>TOTAL des dépenses prévues</b>																

(1) Seuls les demandeurs qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des dépenses et des recettes TTC.

**f) Calendrier prévisionnel des dépenses**

Date prévisionnelle de début de projet : \_\_\_\_\_ (jour, mois, année)  
Date prévisionnelle de fin de projet: \_\_\_\_\_ (jour, mois, année)

**g) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation**

Résultats prévisionnels de l'exploitation  
Si vous avez une comptabilité, remplissez le tableau ci-dessous, sinon reportez-vous au second :

(en euros)	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme		
Produits d'exploitation		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		

Si vous n'avez pas de comptabilité :

(en euros)	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme		
Produits d'exploitation		
Solde d'exploitation : recettes - dépenses		

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs sollicités (cocher les cases nécessaires)	Montant attendu (en €)	Cadre réservé à l'administration		
		Taux	Montant (en €) proposé/retenu par le service instructeur	Taux
<input type="checkbox"/> Etat				
<input type="checkbox"/> Région				
<input type="checkbox"/> Département				
<input type="checkbox"/> LEADER				
<input type="checkbox"/> Autre (dont prêt bonifié/subvention équivalente du prêt bonifié) _____				
<b>Sous-total financeurs publics</b>				
<input type="checkbox"/> Participation du secteur privé (précisez) _____				
<b>Sous-total financeurs privés</b>				
<input type="checkbox"/> Auto-financement				
<input type="checkbox"/> Emprunt aidé ou non (préciser si prêt J.A.)				
<b>TOTAL général = coût du projet</b>				
<b>Cadre réservé à l'administration</b>				
<b>Montant prévisionnel des dépenses éligibles</b>				

## ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR (cocher les cases nécessaires)

**Je demande (nous demandons)** à bénéficier des aides relatives à la mesure **121 (Modernisation des exploitations agricoles : autres dispositifs d'aide à la modernisation)**

**Je déclare (nous déclarons) et atteste (nous attestons) sur l'honneur :**

- Ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande pour le même projet ou les mêmes investissements,
  - Avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non respect de ces points ;
  - L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
  - Etre à jour de mes obligations sociales et fiscales,
  - Respecter les conditions d'âge au 1er janvier de l'année de dépôt de ma demande (au moins 18ans et moins de 60ans) ;
  - Avoir pris connaissance que la demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au delà du délai de 6 mois à compter de la date de l'accusé de réception du dossier complet.
  - Avoir pris connaissance que ma demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure ;
  - Que je n'ai pas commencé l'exécution de ce projet **avant la date de dépôt de la présente demande d'aide.**
- ou
- Que je n'ai pas commencé l'exécution de ce projet **avant la date de dépôt d'une autre demande d'aide** valant autorisation de commencement

Le cas échéant :

- Que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social
- Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC),
- Ne pas récupérer partiellement la TVA, par le biais du FCTVA,
- N'avoir fait l'objet d'aucun procès verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de la demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé ;
- Avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements,
- Que ma société / mon exploitation / mon entreprise / mon site de production relève de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'environnement, et a dûment fait l'objet, selon le cas, d'une déclaration en préfecture, ou d'une décision d'autorisation d'exploiter délivrée par la préfecture.

**Je m'engage (nous nous engageons) :**

- A informer la DDAF de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, de mon projet ou de mes engagements,
- A permettre et faciliter l'accès à mon exploitation, mon entreprise ou ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 5 années,
- A ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- Ne pas recourir à l'utilisation ou la production d'Organismes Génétiquement Modifiés (O.G.M.) pour bénéficier des aides de la Région Poitou-Charentes (**imprimé joint**),
- A respecter la charte mise en place par la Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (FRCUMA), l'ADEME et VALAGRO pour bénéficier des aides du Conseil Régional sur le volet « économies d'énergie et développement des énergies renouvelables),
- A apposer sur le bâtiment une plaque explicative ou à installer un panneau sur les sites des infrastructures comprenant le logo de la Région Poitou-Charentes, et la mention " la Région Poitou-Charentes investit dans les zones rurales dans le cadre du Programme Européen de Développement Rural 2007-2013.", suivi du libellé du projet,
- A maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 5 ans à compter de la date de décision d'octroi de l'aide,
- A rester propriétaire des investissements acquis dans le cadre de ce projet pendant une durée de 5 ans
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre de ce projet respecte les normes minimales requises,
- A poursuivre mon activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code Rural pendant une durée de 5 ans, à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention,
- A détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente pendant 10 années.

**Je suis informé (nous sommes informés)** qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

**Je suis informé (nous sommes informés)** que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2 .1, l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » ((loi n°78-17 du 6 janvier 1978)

